



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 118137

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la préservation des corridors écologiques. En effet, l'article 21 de la loi de programmation du 3 août 2009, relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, prévoit la création d'une trame verte et bleue d'ici 2012. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui donner des précisions sur l'état d'avancement de cet engagement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118137

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9983

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)